



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2019

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 62

Votants : 74 (dont 12 procurations)

N°20

OBJET :

**CULTURE
SOUTIEN AUX
SAISONS « JEUNE
PUBLIC » DE VICHY,
DE CUSSET,
BELLERIVE/ALLIER
POUR UN ACCES DES
SCOLAIRES DE LA
COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
ANNEE 2019**

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY- F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD – F. SENNEPIN - F. DUBESSAY – N. RAY – J.M. GUERRE – J.P. BLANC - C. SEGUIN – F. SEMONSUT – P. COLAS – R. LOVATY – C. BERTIN – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN – F. HUGUET - J. COGNET - JM. LAZZERINI – M. MORGAND – N. COULANGE – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – E. GOULFERT - M. GUYOT – A. CHAPUIS - M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET – C. GRELET- G. MAQUIN (à partir de la délibération n°20) – E. VOITELLIER – MC. STEYER - M. JIMENEZ – JJ. MARMOL - S. FONTAINE – W. PASZKUDZKI - MO. COURSOL - JL GUITARD - F. SKVOR - M.J. CONTE – C. LEPRAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. J. ROIG à F. DUBESSAY – JY. CHEGUT à JM. GUERRE – MC. VALLAT à A. DAUPHIN – H. DUBOSCQ à B. BAYLAUCQ – P. SEMET à C. BOUARD - JM. BOUREL à B. AGUIAR – J. BLETTERY à N. COULANGE - B. KAJDAN à JL. GUITARD - G. MAQUIN à JJ. MARMOL (de la délibération n°1 à la délibération n°19) - C. MALHURET à F. AGUILERA - YJ. BIGNON à E. VOITELLIER - JP. SALAT à C. BENOIT - C. POMMERAY à F. SKVOR, Conseillers Communautaires.

Absent excusé : M. C. CATARD - F. BOFFETY - A. GIRAUD, Conseillers Communautaires.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : - 3 OCT. 2019

Publiée ou notifiée

le : - 3 OCT. 2019

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000,

Vu le décret n°2001-495 du 06 juin 2001 pris pour l'application de l'art.10 de la loi susvisée et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu les statuts de Vichy Communauté, en particulier l'article II-4 s'agissant de la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements culturels,

Vu la Délibération N°13 du Conseil Communautaire du 13 juin 2019 attribuant une participation statutaire à l'EPCC Vichy Culture d'un montant de 20 000 € pour le développement d'une politique culturelle communautaire notamment à destination des jeunes publics,

Vu la convention 2016/2019 pour l'accès des écoles maternelles et élémentaires du territoire (ex-VVA) aux saisons culturelles « jeune public » proposées par Vichy, Cusset et Bellerive sur Allier,

Vu l'examen par la commission N°3/volet culture réunie le 9 septembre 2019,

Considérant la volonté communautaire d'accompagner l'éducation culturelle particulièrement en direction du jeune public, en s'appuyant sur les saisons culturelles existantes, notamment celles consacrées aux scolaires des théâtres de Cusset et du Geysier à Bellerive sur Allier, pour un total de deux spectacles par commune,

Considérant la volonté de renforcer la solidarité des territoires en facilitant l'accès aux équipements culturels du cœur urbain dédiés à la création et à la diffusion par la prise en charge le cas échéant des frais liés aux transports des enfants des communes de Vichy, Cusset et Bellerive sur Allier,

Considérant que l'EPCC Vichy Culture contribue à la mise en réseau des acteurs de l'ensemble du territoire de Vichy Communauté afin de contribuer au développement d'une politique culturelle communautaire en direction des jeunes publics,

Considérant que le Centre Culturel de Vichy, théâtre géré par l'EPCC Vichy Culture offre chaque année une programmation de spectacles vivants diversifiée notamment des manifestations à destination du jeune public,

Considérant le bilan positif de ce dispositif mis en œuvre au cours des dernières années,

Propose au Conseil Communautaire :

- De renouveler le soutien apporté en faveur de l'accès des scolaires (MS/GS, CP, CE1, CE2) aux saisons culturelles des théâtres de Cusset et du Geysier à Bellerive sur Allier en prenant en charge, pour l'année 2019, deux spectacles par commune soit 7 500 € par spectacle dans le cadre d'une enveloppe globale de 30 000 €.
- De prendre en charge à hauteur d'un bus par école de l'agglomération, le coût du transport pour faciliter l'accès à l'ensemble de la saison jeune public du Centre Culturel de Vichy (CCV), du théâtre de Cusset et du Geysier à Bellerive sur Allier pour une enveloppe maximale de 5000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

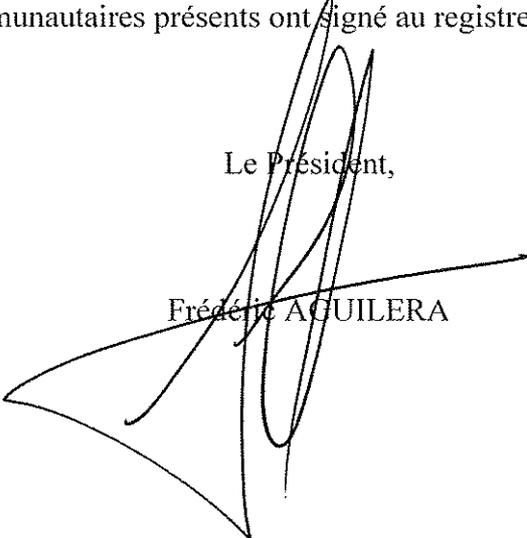
- D'adopter ces propositions,
- Que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2019,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 26 septembre 2019.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 20 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26

Objet de l'acte : SEPTEMBRE 2019 - CULTURE - SOUTIEN AUX SAISONS JEUNE PUBLIC
DE VICHY CUSSET BELLERIVE SUR ALLIER POUR UN ACCES DES
SCOLAIRES DE A COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - ANNEE 2019

.....

Date de décision: 26/09/2019

Date de réception de l'accusé 03/10/2019

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 26SEP2019_20

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20190926-26SEP2019_20-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .9

Domaines de competences par themes

Culture

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 20.pdf (99_DE-003-200071363-20190926-26SEP2019_20-DE-
1-1_1.pdf)